

SUBVENTIONS 2023

Prévention Routière	200 €
La Maison de la Colline	500 €
Club Photo	700 €
Trott'autrement	800 €
Atelier de Plaisance Sculpture	800 €
Arc en Ciel	1 080 €
Hôtel Social 93	2 000 €
Horizon Cancer	2 000 €
Roller Loisir Plaisance	1 800 €
Mémoire Vivante du Plateau d'Avron	2 700 €
Les Amis Naturalistes des Coteaux d'Avron	3 000 €
Foyer du Collège Jean Moulin	3 600 €
Entente Cycliste de Neuilly-Plaisance	3 600 €
Neuilly-Plaisance Judo	2 500 €
Association Heman	4 900 €
Neuilly-Plaisance Karaté Club	11 000 €
Neuilly-Plaisance Football Club	30 000 €
Amicale du Personnel	40 000 €
Neuilly-Plaisance Sports	252 000 €
Passeurs de Marne	10 000 €

Certifié exécutoire

Acte publié le 12 / 04 / 2023

Accusé de réception en préfecture
093-219300498-20230329-DLB-2023-03-15-DE
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023